

**Formulaire de réclamation**  
**A l'encontre du fonctionnement d'une ou de plusieurs installations classées**  
**industrielles ou agricoles**

A retourner à : Préfecture des Alpes-Maritimes  
 Direction départementale de la protection des populations  
 Service Environnement  
 06286 NICE CEDEX 3

D.D.P.P. des Alpes-Maritimes  
 le 15 JAN. 2020  
 ARRIVÉE N° 0302 PP

Informations complémentaires sur la législation relative aux installations classées :  
 précisez ici les coordonnées des services d'inspection compétents dans votre département.

REC  
 T. DREAL

**Expression explicite de votre réclamation :**

Je, soussigné, (nom, prénom) Collectif air Pur CARROS, demande que ma plainte à l'encontre de l'établissement nommé ci-après soit instruite par l'administration.

(compléments éventuels à la demande) : .....

**Identification de(s) l'établissement(s) faisant l'objet de votre réclamation :**

Nom : SCERM groupe Colas Nom : .....

Adresse : 2602 Route de la GROUPE OB510 CARROS Adresse : .....

Activité : ENROBAGE RECYCLAGE MATERIAUX Activité : .....

**Objet(s) de votre réclamation (plusieurs cases peuvent être cochées) :**

- Aspect visuel
- Odeurs
- Bruit
- Pollution de l'air
- Pollution de l'eau
- Déchets
- Impact sur la sécurité
- Impact sur la santé
- Autres

**DDPP Alpes-Maritimes**  
 29 JAN. 2020

Transmis à la DREAL Le:

Pour information:

Pour Instruction:

**Origine et description de la réclamation :**

**Veillez préciser succinctement l'origine de votre réclamation** (exemple : un bâtiment spécifique, une installation particulière...) :

Les riverains de CARROS ont dû créer un collectif suite à de fortes odeurs (insupportables) provenant de cette entreprise d'enrobage.

**Veillez apporter quelques éléments sur la gêne occasionnée** (exemple : type d'odeur, bruit de sciage, tas de déchets métalliques...) :

Fortes odeurs de bitume empêchant les riverains de vivre normalement, d'ouvrir les fenêtres, de laisser les enfants jouer dehors. Les riverains dont



les enfants toussent, des nausées et maux de tête surviennent quand ces odeurs se dégagent. L'odeur insupportable s'insinue à l'intérieur des maisons, impossible d'aérer nos maisons. Elle produit du bitume, du recyclage de chaussées prélevées <sup>à partir</sup> dans différents pays entraînant certainement la pollution de l'air.



**Les nuisances ou les risques que vous subissez sont-ils :**

permanents ?

ou surviennent-ils ponctuellement ? Pouvez-vous préciser le moment (période de l'année, de la journée, date, heure...)

Toute l'année sauf le mois d'août et Noël car l'entreprise est en vacances.

début de nuit nous ne pouvons pas manger sur nos terrasses quand

**Avez-vous déjà pris contact avec l'exploitant pour lui préciser vos réclamations ?**  OUI  NON

Si OUI, veuillez préciser par quels moyens (lettre, téléphone) et à quelle occasion (date) : Par téléphone et e-mail (surtout par e-mail les riverains se sont plaints auprès de l'entreprise et la mairie)

**Identification du plaignant :**

Je souhaite que mon anonymat soit préservé (vous pouvez préciser votre identité pour être informé des suites mais votre anonymat sera préservé si vous cochez cette case).....  OUI  NON

Je souhaite être tenu informé(e) de l'enquête et des suites proposées .....  OUI  NON

Si OUI, précisez :

Adresse : .....

N° de téléphone : .....

e-mail : airpurcarros@gmail.com

**Contact entre administration, plaignant, exploitant(s) :**

J'accepte d'être contacté(e), pour plus de précisions, par le service de l'Etat qui est chargé du traitement de ma réclamation.....  OUI  NON

J'accepte d'être contacté(e) par l'industriel pour lui exposer mes réclamations.....  OUI  NON

La déjà contacté par de nombreux riverains aucunes évolutions.

Date : 11/01/2020

Signature :

Collectif AIR PUR CARROS.

**Merci de votre contribution à l'action de l'inspection des installations classées**

